



POLE D'EXPERTISES EN VIEILLISSEMENT
L'AUTONOMIE VRAIMENT !



OFFRE FORMATION 2025

Formations gratuites du Bien Vieillir pour le secteur privé

Qui est concerné ? Les organisations relevant entre autre de

- Commission paritaire 319.02 Fonds social pour le secteur des Institutions et Services d'Aide aux Jeunes et aux Handicapés – Fonds social ISAJH (indice ONSS 162)
- Commission paritaire 319 Fonds social pour les établissements d'éducation et d'hébergement bicommunautaires et fédéraux – Fonds social 319Bico (indice ONSS 462)
- Commission paritaire 330 Fonds social pour les hôpitaux (indice ONSS 025) Fonds social pour les personnes âgées (indice ONSS 311 et 330) Fonds social pour les établissements et services de santé - Fonds social ESS (indice ONSS 422, 522, 722 et 735)
- Commission paritaire 337 Fonds auxiliaire du non-marchand

Tou-te-s les travailleur-euse-s salarié-e-s d'une asbl de l'un des secteurs ci-dessus peuvent s'inscrire à l'offre de formations gratuites.

Quelles formations ?

- IN1237 Vous avez dit placement ? Comprendre le vécu de l'entrée en institution pour apaiser les ruptures
- IN1238 L'histoire du soin : de la prise en charge à l'accompagnement des personnes âgées dépendantes le Bien Vieillir
- IN1239 Alimentation et troubles cognitifs

Siège Social : Rue Lucien Namèche 2 bis, 5000 Namur - Numéro d'entreprise 867249779- RPM Namur

Siège d'exploitation : Rue Pépin 29, 5000 Namur

Contact : lebienvieillir@skynet.be – www.lebienvieillir.be - 081/65.87.00

IBAN BE83 0682 5183 9915 BIC : GKCCBEBB



1. Offre sur site (in situ)

Comment procéder ?

1. Via la plateforme Extranet <https://catalogueformation.be/formation-in-situ>, sélectionner la formation que vous souhaitez organiser dans votre institution
2. L'équipe FormAction traite votre demande et vous confirme par email dans un délai de deux semaines la possibilité d'organiser la formation sur site et vous met en contact avec le-la formateur-trice.
3. Le choix de la date et de l'heure se fait de commun accord entre vous et le-la formateur-trice sélectionné-e.
4. Au plus tard deux semaines avant le début de la formation, vous encodez sur la plateforme la liste des participant-e-s.
5. L'équipe FormAction transmet à l'opérateur la feuille de présence qui sera signée par les participant-e-s. L'opérateur transmet la facture directement à l'équipe FormAction qui se charge du paiement.

L'institution qui souhaite organiser une formation au cours du **2e semestre** (du 1er juillet au 31 décembre) peut introduire sa demande **entre 01/05/2025 et au plus tard le 31/10/2025**.

Attention ! Les demandes doivent être gérées par la maison elle-même. Si l'institution reçoit l'aide d'une organisation faîtière, par exemple au sein du groupe, le-la directeur-ice de la maison doit toujours être informé-e et avoir une copie du trafic de courriels concernant les demandes de la maison.

Combien de jours de formation pouvez-vous demander en tant qu'institution ?

Le nombre maximal de jours de formation que peut demander une institution se calcul au pro-rata du nombre d'employé-e-s que compte l'institution.

| Nombre d'employé-e-s | Nombre maximal de jours de formation par an |
|----------------------|---|
| 1 - 25 | un jour maximum de formation par an |
| 25 - 50 | un maximum de 2 jours de formation par an |
| 51 - 99 | un maximum de 3 jours de formation par an |
| 100 - 149 | un maximum de 4 jours de formation par an |
| > 150 | un maximum de 5 jours de formation par an |



Vous avez dit placement ? Comprendre le vécu de l'entrée en institution pour apaiser les ruptures

Objectifs :

- Identifier l'impact de l'entrée en MR/MRS sur la personne âgée, sa famille, son réseau
- Identifier l'impact de l'entrée sur les professionnel-le-s en particulier et l'institution qui l'accueille
- Comprendre les vécus antérieurs amenant à l'entrée en institution et leur impact sur le nouveau quotidien
- Permettre aux participant-e-s de développer et de mettre en oeuvre des attitudes soutenant l'adaptation
- Utiliser et/ou développer des outils institutionnels favorisant la prise de repères

Programme :

- Les facteurs d'entrée en institution et l'évolution des profils des résident-e-s – mise en lien avec les pratiques des participant-e-s
- Le regard des professionnel-le-s sur les nouveaux-elles résident-e-s, leur famille : quelles difficultés ?
- Comprendre le vécu spécifique des personnes âgées et de leur famille dans la décision prise, comprendre le cheminement, l'histoire, les relations et leur impact sur l'arrivée en maison de repos
- Les enjeux de l'entrée en maison de repos et la question de l'adaptation, pour tou-te-s
- La décision d'entrée : quelle est la place réelle accordée à la personne âgée dans le processus de décision ?
- Les entrées à risques : les « placements » sous-ordonnances, contre la volonté de la personne âgée, les non-dits, etc. : guidelines pour agir au mieux
- Un point particulier sur les personnes âgées au vieillissement cognitif difficile : comment agir, communiquer, appréhender les risques du domicile et soutenir les choix ?
- Quels rôles pour les participant-e-s à la formation, dans leurs fonctions respectives, pour soutenir l'adaptation des nouveaux-elles résident-e-s au moment de l'entrée et au long cours ?



L'histoire du soin : de la prise en charge à l'accompagnement des personnes âgées dépendantes

Objectifs :

- Retracer l'histoire des soins
- Comprendre l'impact de cette histoire et ses traces sur nos pratiques actuelles, son impact sur la posture du-de la soignant-e et celle du-de la patient-e
- Nommer et définir, dans son contexte de travail, les valeurs d'un accompagnement bienveillant, humaniste, et ancré dans la culture du change
- Expliquer ce que veut dire, pour sa pratique, « patient-e partenaire »
- Mettre en oeuvre des pratiques d'accompagnement humaniste

Programme :

- Ancrage dans le vécu des participant-e-s : comment je vois mon travail de soignant-e et comment je le vis ?
- Qu'est-ce qui a pratiquement évolué ces dernières années ? Une histoire de l'accompagnement : de la charité aux visions modernes
- Implication de ces visions sur notre quotidien de professionnel-le, nos croyances et nos pratiques
- Aboutissement au nouveau modèle du-de la patient-e « partenaire de ses soins... et de son projet de vie » ! - Le culture change et l'accompagnement centré sur la personne
- Les valeurs à la base de ce modèle - Autonomie et individualisation - Comment est-ce vécu au sein des équipes qui comprennent plusieurs générations ?
- Accompagner aujourd'hui : des pratiques pour concrétiser ces valeurs
- Droits et devoirs du-de la patient-e/résident-e
- Comment faire en sorte que les équipes d'une même institution partagent un modèle commun et travaillent en cohérence et réelle interdisciplinarité
- Des outils au service de l'accompagnement
- Les bénéfices de ce modèle commun



Alimentation et troubles cognitifs

Objectifs :

Face aux difficultés rencontrées dans l'accompagnement des repas, les équipes et les familles sont souvent démunies et dans l'incompréhension ou l'interprétation erronée du rapport à l'alimentation. Que faire quand une personne ne mange plus ? Que faire quand une personne perd du poids ? Comment susciter l'envie de manger et de boire chez des personnes déjà fragilisées ? Comment accueillir ces refus en tant que soignant/accompagnant ? Comment améliorer l'alimentation pour qu'elle reste un plaisir, tout en répondant aux nouvelles normes actuelles de santé et d'hygiène ? Au terme de la formation les participants seront capables de contextualiser les problèmes des personnes âgées ayant des troubles cognitifs par rapport aux repas ; de trouver des solutions adaptées, créatives et réalistes pour maintenir l'envie et le plaisir de manger ; d'accompagner les familles face aux difficultés concernant le besoin de manger et de mener une réflexion éthique face aux refus alimentaires.

Programme :

- Quels problèmes pour la personne âgée ayant des troubles cognitifs par rapport aux repas ? Capacités diverses, habitudes de vie, goûts, environnement, besoins nutritionnels, etc. ;
- Notions théoriques autour de l'oralité, de la mastication, de la déglutition, de l'olfaction, des capacités sensorielles et motrices ;
- Les différentes phases de changement de texture et leur usage ;
- Evaluation des besoins nutritionnels, MNA, suivi de poids ;
- Les refus de s'alimenter, questions éthiques et pratiques
- Partage de pratiques sur l'amélioration de l'alimentation des personnes âgées au vieillissement cognitif difficile. Public cible Tous les professionnels de l'accompagnement des personnes âgées en institution.



2. Offre calendrier

Vous préférez venir en solo ? sortir de vos murs ? L'offre calendrier est faite pour vous !
Voici ci-dessous les formations auxquelles vous pouvez vous inscrire ou inscrire un membre de votre personnel. Cela se passe au Bien Vieillir (29, rue Pépin à 5000 Namur).

Comment procéder ? Pour s'inscrire, c'est sur la plateforme Extranet <https://catalogueformation.be/sinscrire>

Vous êtes responsable des formations de votre institution et vous n'avez pas encore accès à la plateforme en ligne ? Vous trouverez sur la plateforme un formulaire de demande de login. Avec celui-ci, vous pourrez gérer toutes les inscriptions des travailleur-euse-s de votre institution et voir le statut de vos demandes.

Vous êtes un-e travailleur-euse ? Inscrivez-vous en ligne en mentionnant l'e-mail du/de la responsable de formations de votre institution qui sera informé-e de votre demande. Vous ne souhaitez pas réaliser les inscriptions en ligne ? Vous pouvez encore vous inscrire à cette offre par e-mail. Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site internet de Form'Action.

Le nombre maximum de participant-e-s par institution dans une même formation est de 4.

Les formations concernées et le planning

| Réf | titre | date |
|-------|--|--------------|
| F4495 | Vous avez dit placement ? Comprendre le vécu de l'entrée en institution pour apaiser les ruptures | 29 septembre |
| F4496 | L'histoire du soin : de la prise en charge à l'accompagnement des personnes âgées dépendantes le Bien Vieillir | 6 novembre |